

Le 12 janvier 2021

Objet : Informations importantes pour la session d'hiver 2021

Aux étudiantes et aux étudiants,

Nous tenons d'abord à souhaiter la bienvenue aux nouveaux étudiants et aux nouvelles étudiantes qui commencent leurs études au Cégep cet hiver. Nous en profitons aussi pour souhaiter un bon retour à ceux et celles qui poursuivent leur cheminement scolaire chez nous. C'est avec un réel plaisir que nous vous retrouvons en ce début d'année 2021. Voici donc quelques informations importantes qui vous permettront de bien commencer votre session.

Un minimum de présence pour votre réussite

Le Cégep a fait le choix de maintenir des activités en présence pour ses cours théoriques durant la session d'hiver. Comme nous avons su démontrer que notre campus était sécuritaire, la Direction de la santé publique de l'Estrie nous appuie dans ce choix et recommande même le maintien d'un seuil minimal de cours en présentiel afin de répondre aux enjeux liés à la réussite et à la santé psychologique, tout en s'assurant de respecter les mesures sanitaires. À ce sujet, vous pouvez consulter l'article de *La Tribune* [Un seuil minimal de présences recommandé en enseignement supérieur](#) paru ce 12 janvier. Il est possible aussi de consulter l'avis de la DSPE dans la communauté Étudiants de l'intranet Omnivox, section COVID-19.

Nous avons pris cette décision également à la lumière des consultations menées auprès de plusieurs étudiants et étudiantes qui ont demandé de maintenir des activités en présence sur le campus pour favoriser la persévérance aux études.

Pour ce qui est des activités en laboratoires, des cours pratiques et des stages essentiels à l'atteinte de la compétence, ces derniers sont offerts entièrement en présence avec le port des équipements de protection individuelle requis.

Nous vous rappelons que les directives associées à la zone rouge continuent de s'appliquer jusqu'à nouvel ordre. Ainsi, le port du masque de procédure (fourni par le Cégep) est requis pour toutes les étudiantes et tous les étudiants lors des cours en présence. Vous devrez porter un couvre-visage dès votre entrée dans les différents pavillons. Un masque de procédure vous sera ensuite remis à votre arrivée en classe.

Aussi, si vous vivez du stress ou de l'anxiété avec le déroulement de cette session et ce contexte particulier, ou si vous avez besoin d'aide dans l'organisation de vos études et de vos travaux, nous vous invitons à communiquer avec M. Maxime Duranleau en écrivant un courriel à jeplanifiemareussite@cegepshebrooke.qc.ca.

Précisions concernant votre horaire

- À la réception de votre horaire, il est possible qu'il soit indiqué que vos cours se déroulent en présentiel, ce qui n'est pas nécessairement le cas. Toutefois, ce sont vos enseignants et vos enseignantes qui vous indiqueront si leurs cours se tiennent en présence ou à distance. Votre horaire sera ajusté en conséquence dans les prochains jours. Soyez assurés que ces derniers prendront contact rapidement avec vous afin de vous transmettre les modalités entourant la tenue de vos cours.

- Prenez note que vous avez jusqu'à ce **vendredi 15 janvier à midi** pour effectuer des changements à votre horaire. Pour ce faire, veuillez utiliser le module de changement d'horaire sur Omnivox.

Consignes en lien avec le couvre-feu

- Depuis le 9 janvier, il est interdit à toute personne de se trouver hors de son lieu de résidence ou du terrain de celle-ci entre 20 h et 5 h du matin, hormis dans le cas d'exceptions.
- Parmi ces exceptions figurent les cours qui se donnent en présentiel en soirée. Si vous suivez des cours ou des laboratoires en présentiel en soirée et que ces derniers se terminent après 20 h, vous devrez avoir en votre possession votre horaire et votre carte étudiante, qui feront office d'attestation en cas d'interception par la police lors de votre retour à votre domicile. Il est de votre responsabilité d'avoir ces documents avec vous lors de vos déplacements après 20 h.
- En ce qui concerne les déplacements après 20 h dans le cadre des stages, d'autres informations vous parviendront dans les prochains jours.
- Sachez par ailleurs que la Société de transport de Sherbrooke (STS) maintient ses services réguliers même après le couvre-feu.
- Les pavillons où il n'y aura pas d'activités autorisées fermeront à 19 h 30 tant que le couvre-feu décrété par le gouvernement restera en vigueur.

Un campus sécuritaire

Comme nous l'avons démontré durant les derniers mois, notre Cégep est sécuritaire. Les mesures sanitaires mises en place sont appliquées de façon rigoureuse et portent leurs fruits. En effet, très peu de cas de contraction du coronavirus (moins de 1 %) ont été enregistrés sur les campus des cégeps et des universités en Estrie.

Nous comptons toujours sur votre collaboration afin de respecter les mesures sanitaires et ainsi préserver notre capacité de maintenir des activités en présentiel dans tous nos programmes d'études.

Et surtout, prenez soin de vous

Comme vous, c'est sur une note d'espoir que nous entamons cette nouvelle année. Nous sommes convaincus que 2021 apportera progressivement des solutions et un retour à une vie un peu plus normale. Mais d'ici là, nous devons persévérer. Toute l'équipe du Cégep est profondément engagée à vous soutenir tout au long de cette session qui demeurera particulière pour beaucoup d'entre vous. Pour l'instant, l'important est de continuer d'avancer, un jour à la fois, et de prendre soin de vous.

Bon début de session à toutes et à tous.

Les membres de la direction du Cégep